



Délibération n° 9

Conseil Municipal du Lundi 31 mai 2021

Service Jeunesse

Domaine de compétences :
7.5 - Subvention

Le Lundi Trente et Un Mai deux mille vingt et un à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation :
20/05/2021

Membres présents : 27

Membres ayant donné pouvoir : 5

Membre(s) excusé(s) : 0

Membre(s) non excusé(s) : 1

Nombre de votants : 32

Affiché le 03/06/2021

Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Dominique DELSAUX, Madame Maryse MAILLART, Madame Nathalie TILLIER, Monsieur Franck TINDILLER, Madame Christelle BEURAIN, Monsieur Bernard WAUQUIER, **Adjoints**, Monsieur Maxime GUERVILLE, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Lyliane DUFOUR, Madame Marie-Antoinette LISIK, Monsieur Adrien BACLET, Madame Marine NEMPONT, Madame Caroline ROSSIGNOL, Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Catherine SIBILSKI, Monsieur Philippe RAMET, Monsieur Frédéric CADET, Madame Sophie DENEUX, Madame Aurore WACOGNE, Madame Coralie PREUVOST, Monsieur René BONVOISIN, Madame Justine GOSSELIN, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN, **Conseillers municipaux.**

Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Bernard GHESELLE à Monsieur Bernard WAUQUIER, Monsieur Charles LANQUETIN à Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Grégory HURTREL à Monsieur Adrien BACLET, Monsieur Gérard ANDRE à Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Monsieur Jean-Paul HAGNERE à Monsieur Jean-Pierre LAMOUR.

Absent (s) excusé (s) :

Absent (s) non excusé(s) : Monsieur Xavier BRASSART

Votants : 32

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Michel GOSSELIN.

Objet : Construction de salles multi-activités

Rapporteur : Monsieur le Maire

Synthèse de la délibération :

Subvention CAF pour le développement des accueils collectifs de mineurs durant le temps périscolaire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la commission n°1 « Grandir, réussir et bien-vivre à Étapes-sur-mer » en date du 14 mai 2021 ;

Considérant que la municipalité souhaite créer deux salles multi-activités dans des écoles primaires de Jean Moulin et de Rombly afin d'accroître la qualité éducative des activités périscolaires ;

Considérant que ces espaces se veulent être un lieu privilégié à la découverte, à l'apprentissage, à la prise de responsabilité, au pratique d'activités de qualité, au développement de l'autonomie et à la créativité, le tout dans un contexte ludique ;

Considérant que ces structures constitueront un outil indispensable à la politique jeunesse mise en place sur le territoire ;

Considérant qu'elles répondent à une demande forte de la part des parents ;

Considérant que ces deux structures seront déclarées comme des accueils collectifs de mineurs sous la réglementation générale du Code de l'action sociale et des familles ;

Considérant que ce projet s'élève à un montant de 800 000€ ;

Considérant qu'une demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales est possible à hauteur de 200 000€ pour la construction et 50 000€ pour l'équipement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver ce projet de construction.
- D'autoriser M. Le Maire à signer toutes les demandes de subvention et toutes les conventions relatives à ce projet.

La délibération est adoptée par 32 voix pour.

Vu pour être affiché le 3 Juin 2021 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.